

Avec environ 3900 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la **Ville de Bruxelles** est l'un des plus importants employeurs de la Région bruxelloise.

Le **Département de l'Urbanisme** traite les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement, conçoit et réalise des projets de rénovation et coordonne les initiatives pour la réhabilitation de la ville tels que les contrats de quartier.

La Ville de Bruxelles est à la recherche d'un **chef de projets pour le Contrat de Quartier Durable Versailles** (H/F/X)



DIPLÔME REQUIS

Vous êtes titulaire d'un diplôme de licence / master en lien avec la rénovation urbaine (master en architecture, ingénieur industriel, urbaniste,...)

MISSION

La Cellule de Rénovation Urbaine a pour mission de mener à bien le nouveau **Contrat de Quartier Durable « Versailles »**. Il est le 19^{ème} programme mis en œuvre par la Ville. Un contrat de quartier Durable est un **programme de rénovation et revitalisation urbaine** qui vise à créer des logements, des infrastructures publiques, à rénover des espaces publics (parcs, voiries), d'initier des actions sociétales de sensibilisation, d'information aux habitants. La mise en œuvre de ce nouveau Contrat de Quartier Durable se déroulera de **2021 à 2029** selon les phases de développement du programme.

Le chef de projet est le pilote du programme du contrat de quartier durable « Versailles » au sein de la Ville. Vous coordonnez l'ensemble du processus durant la phase d'élaboration, de mise en œuvre et d'exécution du programme.

Vous êtes l'interface privilégiée entre tous les intervenants tels que les différents services de la Ville, les institutions régionales, les habitant.es et acteurs associatifs du quartier, les partenaires spécifiques en lien avec le périmètre Versailles. .

TACHES

Vous coordonnez les moyens humains, budgétaires (communaux et régionaux), logistiques (planification, communication, plan d'action...) relatifs au programme du Contrat de Quartier Durable « Versailles ».

Vous mettez les moyens spécifiques d'information relatifs aux différents projets et assurez le maintien et la cohérence dans l'exécution des différents axes entre eux. Vous favorisez les synergies avec d'autres projets/programmes dans et à proximité du périmètre du Contrat de Quartier Durable « Versailles »

Vous serez amené, avec les futurs coordinateurs, à mettre en place des processus participatifs, animer des réunions de coordination, des assemblées générales et des commissions de quartiers en vue de rendre l'information accessible pour un large public et d'y adjoindre les moyens de communication adéquats.

Vous préparez les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestres et Echevins, au Conseil Communal et au Gouvernement Régional en collaboration avec les gestionnaires administratifs et la responsable.

Vous assurez la gestion budgétaire de votre programme et la transmission des pièces justificatives à la Région.

Vous coordonnez avec les futurs services gestionnaires de la Ville la mise en fonctionnement des infrastructures réalisées suivant les plans de gestion et étudiez les modalités de pérennisation des opérations mise en œuvre.

PROFIL

- Vous avez de l'expérience en gestion de projets, disposez d'une bonne capacité d'organisation et vous utilisez des outils de planification et de suivi
- Vous disposez de connaissances du réseau associatif bruxellois et d'un intérêt pour le développement local
- Vous connaissez les mécanismes d'un Contrat de Quartier durable en Région Bruxelles-Capitale
- Vous maîtrisez les techniques d'animation de réunions et de processus participatif
- Vous avez le sens du contact, de l'organisation et de l'initiative
- Vous avez une très bonne connaissance écrite et orale du néerlandais

OFFRE

- Un emploi de niveau universitaire
 - Un contrat à plein temps d'une durée correspondant à la durée des subsides pour le contrat de quartier (2021-2026/2029.)
 - Salaire mensuel brut : minimum 3118,49 euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique)
- Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#).

- Avantages extra-légaux : chèques repas, gratuité de l'abonnement STIB et une intervention dans les autres frais de transport (transports en commun, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Envoyez-nous votre candidature pour le **25/06/2021** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Centre Administratif

Département RH - Service Recrutement
bd Anspach 6 (13e étage)
1000 Bruxelles
02/279.24.20

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.